



Le président Denis Sassou N'Gusso lors de son adresse au sommet Russie-Afrique

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Le Congo réitère sa volonté de construire un grand oléoduc

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, a plaidé le 24 octobre, lors du sommet Russie-Afrique, pour la construction, avec l'appui de la partie russe, d'un pipeline devant relier la région pétrolifère du Kouilou (sud) à la partie septentrionale du pays. « Je réitère la ferme intention de construire, avec le concours de la Russie, un oléoduc d'environ mille kilomètres pour l'approvisionnement des produits pétroliers et gaziers de la République du Congo et des pays voisins », a-t-il déclaré.

Page 6

RÉFORMES MACROÉCONOMIQUES

Promouvoir la croissance grâce à une politique fiscale cohérente

Le ministère des Finances et du budget vient d'opter pour la mise en place d'une unité chargée, entre autres, de définir sa vision en matière de fiscalité.

Par ses missions, la nouvelle structure a pour rôles de faire des propositions destinées à

mettre en place un système fiscal clair, équitable et favorable à la croissance ; proposer des mécanismes modernes permettant de dynamiser le recouvrement des recettes. Elle réalisera également des analyses prospectives sur les questions économiques et budgétaires.

Page 3

GOVERNANCE FORESTIÈRE

Vers la création d'une unité de surveillance du trafic illégal du bois

Page 3

TECHNOLOGIE

Le Congo à l'honneur de l'AITEX 2019

Page 6

POLITIQUE NATIONALE

Le ministère de l'Intérieur annule le récépissé de l'UMP

Par arrêté n° 18-892 du 15 octobre 2019, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation a annulé, pour non concordance des données d'état civil et celles liées à l'identité, le récépissé n° 0001/015/MID/DGAT/DER/SR du

4 juin 2015 délivré au parti politique dénommé Union pour un mouvement populaire (UMP). Rappelons que pour la législature en cours, l'UMP compte deux députés et neuf élus locaux.

SANTÉ PUBLIQUE

Le gouvernement s'active à améliorer le système de vaccination



Le nouveau cadre de travail que le Congo et l'Alliance mondiale pour le vaccin (Gavi) sont en train d'examiner vise à améliorer le système de vaccination dans le pays et lui permettre d'accélérer l'atteinte du seuil fixé par l'Organisation mondiale de la santé en la matière.

« Le retour du Congo au statut de pays éligible à Gavi, il y a quelques mois, lui a permis de soumissionner à un nouveau programme de planification pour renforcer le système de santé et optimiser les équipements de chaîne de froid », a expliqué la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Page 5

ÉDITORIAL

Sotchi

Page 2

ÉDITORIAL

Sotchi

Il y a eu, bien sûr, la grand'messe qui a réuni deux jours durant, autour de Vladimir Poutine, une bonne quarantaine de chefs d'Etat venus des quatre coins de notre continent. Mais il y a eu aussi les entretiens bilatéraux, les rencontres informelles, les échanges d'idées entre conseillers et diplomates qui ont marqué le premier sommet Afrique-Russie organisé à Sotchi. Et c'est probablement, pour ne pas dire certainement, de ces multiples rencontres que sortira, dans les mois à venir, la concrétisation de la coopération entre les deux mondes qui s'est dessinée hier et avant-hier au plus haut niveau des Etats concernés.

Etant donné le rééquilibrage des relations entre les grandes puissances de la planète auquel nous assistons depuis le début de ce nouveau millénaire, ce qui vient de se passer sur la rive russe de la mer Noire n'a rien de surprenant ; et l'on voit mal comment la Russie, débarrassée de l'idéologie marxiste qui l'avait plombée quatre-vingts années durant, aurait pu ignorer plus longtemps ce changement fondamental de l'équation stratégique mondiale. Mais l'ambiance, tout à la fois détendue et passionnée dans laquelle s'est déroulé le sommet de Sotchi, envoie une série de signaux forts, très forts, à la communauté internationale tout entière.

Résumés en quelques mots, ces signaux sont les suivants : la Russie de Vladimir Poutine redevient l'un des grands acteurs de la scène planétaire ; elle entend désormais tenir sa place dans l'évolution des sociétés humaines et fait à juste titre de l'Afrique l'un de ses principaux terrains d'action ; tout comme s'y est employée la Chine ces dernières années, elle veut contribuer de façon positive à l'évolution du continent sur lequel vivra à brève échéance plus du quart de l'espèce humaine ; au-delà de la mise en valeur des ressources naturelles de cette partie du monde, elle compte jouer un rôle important dans son émergence sur le plan économique, social, stratégique ; bref, elle fait maintenant de l'Afrique l'un de ses premiers, sinon même le premier partenaire de sa nouvelle diplomatie.

Ajoutons, pour faire comme on dit bonne mesure, que dans ce nouveau contexte, les deux Congo figurent en très bonne place dans la liste des nations avec lesquelles la Russie entend désormais coopérer activement. Brazzaville et Kinshasa ne peuvent que s'en réjouir !

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE POLITIQUE

La Fédération de l'opposition congolaise remet ses préoccupations au Conseil national

La cellule de communication du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue a échangé, le 23 octobre à Brazzaville, avec les responsables de la plate-forme politique dirigée par Claudine Munari. Elle est répartie avec un document contenant leur approche et leur vision de la concertation nationale.



-Joseph Christian Dzinga Boubanga réceptionnant le document de la FOC/Adiac 2- Les membres de la FOC/Adiac

En l'absence de ses ténors tels Claudine Munari, Charles Zacharie Bowao, René Serge Blanchard Oba ou Clément Mierassa, la Fédération de l'opposition congolaise (FOC) a été représentée par Jacques Bananganzala, vice-président de l'Initiative pour la démocratie au Congo. « Nous tenons à dire que la situation que vit notre pays est tellement préoccupante. Il y a lieu de chercher à recréer un climat de convivialité, de paix, de décrispation pour que le dialogue permanent tel qu'il devrait être institué agisse par la suite pour que le Congo retrouve ce qu'il avait décidé au sortir de la Conférence nationale souveraine », a souligné Jacques Bananganzala, préférant un document écrit que les paroles qui peuvent s'envoler. Il a rappelé que la FOC a été heureuse de recevoir une lettre du secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mberi. Ainsi, elle a tenu à répondre à cette sollicitation, contrairement à tout ce qui se dit de cette plate-forme de l'opposition congolaise souvent qualifiée de radicale. « Nous avons suivi avec intérêt tout l'argumentaire qui a été déve-

loppé et en retour, nous avons dit qu'il y a lieu de chercher à hiérarchiser les choses. Le dialogue permanent est, certes, important mais il y a un certain nombre de préoccupations qui nécessitent que la République se retrouve le plus rapidement possible et que les Congolais se parlent. Les Congolais ont toujours su résoudre leurs problèmes par le dialogue, alors un vrai dialogue national inclusif, pas une sorte de manipulation de qui que ce soit », a-t-il insisté.

Interrogé sur les préoccupations majeures de la FOC, Jacques Bananganzala, qui avait à ses côtés Bonaventure Mbaya et Eric Mampouya, a rappelé que la priorité était le Congo. Analysant, par exemple, la situation politique nationale, il a regretté le fait qu'une partie de l'opposition ne pouvait plus tenir des réunions à cause des interdictions des autorités et le temps de passage sur les médias publics était réduit. Ceci contrairement à la loi sur le pluralisme audiovisuel. A cela, s'ajoute la situation économique et financière nationale qui est également préoccupante, nécessitant que les Congolais

puissent s'asseoir autour d'une table et décider de sortir le pays de cette impasse. Comme partout où elle est passée, cette délégation a été conduite par le directeur de cabinet du secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Joseph Christian Dzinga Boubanga. Membre de la cellule de communication, Joséphine Ntsika pense qu'ils ont échangé avec des partis responsables, connaissant l'enjeu d'un dialogue. « De notre côté, nous continuons de faire nos consultations comme vous le savez. Le but est de recueillir toutes les informations possibles pour que nous puissions avoir un dialogue. Nous n'avons pas à faire des suggestions. Notre rôle consiste à mener les consultations de toutes les forces vives de la nation pour que chaque Congolaise, chaque Congolais, puisse plaider et lister des problèmes prioritaires que nous avons », a-t-elle rappelé, précisant qu'une fois le travail terminé, la synthèse des problèmes évoqués au cours des différentes consultations sera remise au président de la République.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbéba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Les élus locaux préoccupés par l'augmentation des prix des denrées alimentaires

Le collectif des sénateurs de la ville capitale a effectué, le 23 octobre, une descente parlementaire, au cours de laquelle il a recueilli les préoccupations des conseillers départementaux et municipaux, notamment sur les problèmes que rencontrent les Brazzavillois au quotidien.



Les élus locaux attentifs au compte rendu des sénateurs

Conduit par le président du Sénat, Pierre Ngolo, le collectif des sénateurs de Brazzaville a restitué aux conseillers municipaux et départementaux les travaux de la sixième session administrative de cette chambre du parlement.

Ainsi, au cours des échanges, les sénateurs ont été informés des difficultés que rencontre la population brazzavilloise au quotidien. Il s'agit, entre autres, de l'augmentation « injustifiée » des prix des produits de première nécessité, du chômage, de la pauvreté.

Les élus locaux ont saisi également cette occasion pour avoir plus d'in-

formations sur les modalités d'application des quarante-huit mesures du programme conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), l'augmentation des frais de péages, le non-versement de leurs frais des descentes et bien d'autres sujets.

Répondant aux préoccupations des conseillers, Pierre Ngolo a déclaré que les autorités ne sont pas indifférentes aux problèmes de la population, puisqu'elles agissent pour son bien-être, malgré la crise.

« Nous devons porter la veste qui est la nôtre pour défendre les intérêts de la population. Les autorités doivent agir à garantir des

bonnes conditions de vie aux citoyens. L'équipe de guerre existe. C'est une commission qui a été mise en place par le président de la République auprès du ministre des Finances », a expliqué Pierre Ngolo.

S'agissant de l'accord avec le FMI, le président du Sénat a dit que sa mise en oeuvre permettra à l'Etat de faire face à ses charges.

Notons que cette descente parlementaire s'est inscrite dans le cadre des échanges réguliers que les sénateurs tiennent avec les conseillers municipaux.

Rude Ngoma

DETTE INTÉRIEURE

Création en vue d'un «club de Brazzaville» pour faciliter le paiement

Le futur groupement va réunir les opérateurs économiques locaux et la mission consistera à trouver des solutions aux difficultés liées à l'apurement de la dette intérieure commerciale.

La proposition de mettre en place le «club de Brazzaville» a été présentée, le 24 octobre à Brazzaville, lors de la réunion de concertation entre le Trésor public et son réseau des spécialistes en valeurs (SVT), à savoir les banques locales et sous-régionales.

D'après Raymond Yoka Ikama, chef de service des titres au Trésor, la création de ce club est l'une des quatre solutions envisagées par l'Etat, en vue de renforcer la gestion de sa dette commerciale. Il s'agira d'un groupement économique conformément aux normes de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires). « Le club de Brazzaville

sera l'unique interlocuteur entre l'Etat et les opérateurs économiques. Après la signature d'une convention de règlement définitif entre le gouvernement et le club, les banques pourront se constituer en pools de SVT, afin de pouvoir racheter les créances mises sur le marché », a indiqué Raymond Yoka Ikama, ajoutant qu'un compte sera ouvert et confié à un chef de file des souscripteurs.

Pour le moment, le montant exact de cette dette commerciale n'est pas connu. Un audit a été lancé depuis l'an dernier mais les résultats sont toujours attendus.

Pour Henri Loundou, le directeur de cabinet du ministre des Finances

et du budget, les SVT constituent une force de proposition. Leur implication contribuerait, selon lui, à améliorer l'efficacité du marché des titres publics et susciter l'attractivité des titres qui y sont émis. « La soutenabilité de la dette reste un défi pour l'exécutif qui mise, par ailleurs, sur une forte implication des banques (SVT) et opérateurs économiques. Grâce au processus amorcé, en vue d'aboutir à l'apurement de la dette intérieure sur la base des différents audits réalisés (...), l'encours global de la dette devrait enregistrer une nette régression », a assuré le directeur de cabinet.

Deux ans après son entrée sur le marché régional des titres publics à souscription libre, le Trésor congolais a réalisé de « belles » performances, selon le rapport officiel. Cependant, la part du pays en termes de volume dans le marché en Afrique centrale demeure encore faible.

Quant aux taux d'intérêts pratiqués sur ce même marché, les propositions des SVT affichent une tendance légèrement supérieure à la moyenne régionale. Cette situation est due, a estimé Henri Loundou, à l'appréciation du risque « souverain » par les acteurs eux-mêmes.

Fiacre Kombo



Les participants

RÉFORMES FISCALES

Une nouvelle structure mise en place

Le ministre en charge des Finances a créé une unité afin de se doter d'un instrument de stratégies mettant en cohérence la politique fiscale avec le cadre macroéconomique général.

La note de service prise sous la supervision du ministre de tutelle, Calixte Nganongo, relative à l'unité de politique fiscale, a été rendue publique récemment. Cette structure est chargée, entre autres, de définir la vision du ministère en matière de fiscalité ; faire des propositions destinées à mettre en place un système fiscal clair, équitable et favorable à la croissance ; proposer des mécanismes modernes permettant d'élargir l'assiette fiscale et de dynamiser le recouvrement des recettes.

L'unité de politique fiscale réalisera également des analyses prospectives sur des questions économiques et budgétaires. Elle analysera à court, moyen et long terme, la législation en vigueur en intégrant l'impact des propositions de mesures fiscales nouvelles.

Des propositions de stratégies de lutte contre la pauvreté, le suivi-évaluation des dépenses fiscales en produisant un rapport périodique font aussi partie des missions assignées à cette nouvelle unité.

Composée par une équipe pluridisciplinaire, l'unité de politique fiscale peut faire appel à tout sachant en cas de besoin. Les frais inhérents à son fonctionnement sont à la charge du budget de l'Etat.

Lopelle Mboussa Gassia

TRAFIC ILLÉGAL DU BOIS

Installation bientôt d'un groupe de surveillance

La structure se chargera de mener à bien les différentes enquêtes et les évaluations sur le terrain. La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a échangé à propos, le 22 octobre à Brazzaville, avec Richard Paton, le chef de Programme Afrique centrale de l'US forest service programme international (Usfsip).

Intitulé « Renforcement des structures gouvernementales et des réseaux en charge de la détection, de la répression et de la surveillance du commerce illégal du bois en République du Congo et dans les pays voisins du bassin du Congo », le groupe consistera à créer, au niveau national, un forum qui permettra à toutes les parties prenantes d'être en alerte de toute activité sur le terrain. « Le groupe de travail bénéficiera de l'expertise américaine », a expliqué le coordonnateur de l'Usfs Congo, Isaac Moussa. La nouvelle équipe se chargera donc de susciter une veille transfrontalière entre différents pays, notamment le Gabon, la Centrafrique, le Cameroun et la République du Congo.

Cette initiative permettra et facilitera la fluidité des informations entre ces différents pays. A cet effet, le groupe devra alors s'imprégner du système « Glad ». Système satellitaire qui signalera toute exploitation opérée en dehors des surfaces allouées.

Gloria Lossele

SECTEUR PÉTROLIER

Le paiement électronique des impôts connaît un succès

Dix mois après sa mise en service, le Système de suivi de paiements des créances de l'Etat (Syspace) affiche des résultats encourageants. Entre janvier et juillet derniers, huit sociétés sur neuf ont déclaré leurs productions au moyen de la plate-forme Syspace.

Selon Armel Ngo, chef de service valorisation au ministère des Hydrocarbures, l'installation du paiement électronique constitue une étape importante dans les réformes du secteur public et le succès des premiers modules du Syspace concerne son volet numéraire.

« Les statistiques des premiers modules du Syspace font ressortir des résultats encourageants en matière de déclarations au titre de la Provision pour investissements diversifiés (PID), de la Redevance d'autoconsommation (RAC) et de la Redevance superficielle », a souligné Armel Ngo, lors d'un atelier à Pointe-Noire, le 21 octobre.

Par contre, entre janvier et juin, seulement quatre sociétés sur les vingt-deux ont déclaré leurs paiements par champs (PID et RAC).

Si les acteurs du secteur pétrolier ont adhéré au système de paiement électronique, nombreux ont émis quelques inquiétudes. « Nous nous réjouissons de la mise en œuvre d'un tel système qui permet de fiabiliser les outils de nos déclarations. Cependant, nous relevons quelques faiblesses puisque l'œuvre humaine n'est jamais parfaite », a estimé Dior Linvani, cadre en charge de la fiscalité pétrolière à la société Total E&P-Congo.

Parmi ces faiblesses figurent le retard de validation des paiements par le Trésor public ; la non-prise en compte des accords commerciaux et des accords particuliers. Pour cela, les représentants des sociétés pétrolières ont suggéré, par exemple, que les déclarations des paiements par champ aient un chronogramme mensuel.

Signalons que le Syspace a été conçu par des ingénieurs congolais et fait partie des réformes initiées par le ministère de tutelle, dans le cadre de sa politique de sécurisation des recettes de l'Etat. Cette plate-forme web permet aux sociétés évoluant dans les secteurs liés aux ressources extractives (bois, mines et pétrole) d'enregistrer leurs déclarations périodiques en ligne. Elle a été lancée officiellement le 4 février 2019, à Brazzaville, par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, en présence de son collègue en charge des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya.

F.K.



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°002-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-19 « Relatif au recrutement d'un comptable gestionnaire du compte AFD du Projet Lisungi »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) un crédit pour financer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter un comptable gestionnaire du compte AFD du projet Lisungi.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur et sous la supervision du RAF, le comptable assure la tenue de la comptabilité du projet dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le Manuel de procédures. Il veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO.

Plus précisément, il assistera le Responsable Administratif et Financier (RAF) dans l'exécution des tâches suivantes :

-Élaborer le budget du projet avec le concours des autres responsables et le soumettre aux autorités hiérarchiques compétentes pour approba-

tion ;

-Établir les tableaux de trésorerie du budget ;

-Contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande et par bon d'achat par caisse ;

-Suivre l'exécution du budget et en rendre compte à l'autorité hiérarchique ;

-Assurer la présentation des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels, et annuels ;

-Assister les auditeurs interne et externe dans leur mission ;

-Établir les DRF et les chèques y relatifs ;

-Participer, de concert avec le RAF, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière ;

-Appliquer toutes instructions administratives relatives au service comptable.

3. Le comptable sera recruté pour une durée de 8 mois.

4. Le comptable travaillera à Brazzaville, au siège du projet Lisungi.

5. Les principales qualifications du

comptable sont les suivantes :

-Être de nationalité congolaise ;

-Diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité, gestion ou équivalent.

-Expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG, etc.

-Expérience minimum de 3 ans en tant que comptable de projet financé par les principaux bailleurs de fonds, notamment l'Agence Française de Développement (AFD) ;

-Une familiarité aux procédures AFD serait un atout.

-Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO ;

-Utilisation avérée (au moins 2 ans) du logiciel TOM2PRO ;

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux, Curriculum Vitae détaillé comportant des informations

démontrant que le candidat possède les qualifications pour le poste, copies des diplômes de niveau BAC+3 en comptabilité, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 08 novembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°002-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-19, relatif au recrutement d'un comptable du projet Lisungi, gestionnaire du compte AFD » ; « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 25 octobre 2019

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA



Programme Lisungi
Plan National d'action sociale

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux

UNITE DE GESTION DU PROJET

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES MENAGES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (PAGR) DE DOLISIE ET DE POINTE NOIRE

Le Coordonnateur du Projet Lisungi informe tous les ménages retenus dans le cadre du Programme Activités Génératrices de Revenus (PAGR), des villes de Dolisie et Pointe-Noire que le paiement des micro-projets va se dérouler dans les agences de la Banque Postale du Congo de leurs localités respectives, à partir du 25 octobre 2019, selon le calendrier ci-après :

- Pour les ménages de Dolisie : du 25 au 31 octobre 2019, à l'agence BPC de Dolisie
 - Pour les ménages de Mvoumvou: du 25 au 28 octobre 2019, à l'agence BPC du Rond-point KASSAI.
 - Pour les ménages de Loandjili :
- Des quartiers ci-après : Loandjili Commune, Nkouikou marché, école 15 aout 1960, Mbota Carlos, Mbota école 8 février 1960, Marché Mbota, TCHIBATI, TCHINIAMI 1, TCHINIAMI 2 Marché du P, CEG MOE POATY, MONGO KAMBA MOVIS, Agence BPC Grand marché, du 25 au 29 octobre 2019.
 - Pour les quartiers : Ecole Raymond MOUNTOU, MBOTA CARLOS, BISSONGO, Marché MBOTA, les paiements se déroulent à l'Agence BPC Fonds TIE-TIE, du 25 au 29 octobre 2019.

Les calendriers de paiements sont affichés dans les circonscriptions d'action sociales de chaque localité.

NB : L'activité ne concerne que les ménages de Dolisie et Pointe-Noire retenus pour le PAGR.

Alfred Constant KIAKOUAMA



Na lisungi, tosungami !

CHRONIQUE

Manipuler ou inspirer !

Malgré les multiples façons dont nous pouvons communiquer les uns avec les autres, il n'existe en réalité que deux pouvant influencer le comportement humain: le manipuler ou l'inspirer.

Manipuler. Lorsque nous examinons le nombre d'incitations différentes qui nous sont offertes en tant que consommateurs : baisses de prix, promotions spéciales à court terme, utilisation des mégaphones dans les marchés ou devant les entrées de grands magasins, la peur comme déclencheur, pression des pairs ou même aspirations, on se rend bien compte que nous sommes manipulés.

Le consommateur est constamment soumis à une certaine forme de stress pour prendre une décision rapide au profit du vendeur. De même, l'électeur est soumis à un matraquage idéologique, une batterie de promesses qui influencent son choix. Cela se produit partout, que ce soit lors d'un achat, un vote ou un soutien politique.

Inspirer. L'inspiration permet de se poser les bonnes questions avant de prendre une décision, de raisonner et non de croire avant d'agir. Elle entraîne généralement la conviction. Les grands leaders sont capables de créer un groupe de gens qui agissent non pas parce qu'ils ont été manipulés, mais parce qu'ils ont été inspirés.

Ces deux attitudes se rencontrent généralement dans la sphère politique. En management, un homme politique est une marchandise comme toute autre et le citoyen le consommateur. Comme dans toute transaction commerciale, l'acheteur recherche souvent la satisfaction d'un besoin. La manipulation a pour but de percevoir ce besoin, en le stimulant davantage ou le détourner de son objectif initial.

Dans les deux cas, il convient de relever que pour ceux qui sont inspirés, la motivation pour agir est profondément personnelle. Ils sont moins susceptibles d'être influencés par des mesures incitatives, ce qui évite les manipulations parallèles, les corruptions passives du genre dons et autres opérations de charme sous le couvert d'actes de charité.

Ceux qui sont inspirés sont disposés à payer un prix, à supporter des inconvénients ou même des souffrances personnelles (faire la queue sous la pluie pour le dernier gadget technologique ou pour percevoir son salaire en banque, accepter une augmentation des impôts pour financer les œuvres sociales, accepter des cures d'austérité pour favoriser un équilibre budgétaire etc.).

Au regard de tout ceci, il apparaît très clair que nous avons souvent deux catégories de dirigeants : ceux qui aiment manipuler leurs collaborateurs et ceux qui sont capables d'inspirer.

Les dirigeants qui sont capables d'inspirer ont la capacité de rassembler autour d'eux des gens - supporters, électeurs, clients, travailleurs - qui agissent pour le bien de l'ensemble, non pas parce qu'ils le doivent, mais parce qu'ils le souhaitent. Ce sont des leaders que les gens aiment suivre.

Comment faire pour inspirer, être un leader que les gens aiment suivre ?

Nous le verrons dans notre prochaine chronique.

Emmanuel Mbengué

SANTÉ

Le Congo propose un nouveau programme à l'Alliance mondiale du vaccin

Le cadre de travail que les deux parties examinent, pour les cinq prochaines années, vise à améliorer le système de vaccination dans le pays.

La République du Congo a proposé à l'Alliance mondiale du vaccin (Gavi) un programme de coopération qui lui permettra d'accélérer l'atteinte des objectifs en matière de vaccination, selon le seuil fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ; d'améliorer l'offre et la demande des services de la vaccination tout en renforçant la gouvernance et les capacités des

soumissionner à un nouveau programme de planification pour renforcer le système de santé et optimiser les équipements de chaîne de froid », a expliqué la ministre.

Le budget santé revu à la hausse

Elle a, par ailleurs, souligné que le gouvernement a pris un certain nombre de mesures correc-

nuel 2018-2022 du Programme élargi de vaccination qui lui-même fait partie du Plan national de développement sanitaire. Les experts chargés d'analyser, pour le compte de Gavi, la proposition du Congo, ont relevé des forces et quelques faiblesses, tout en saluant les efforts conjugués dans le cadre de la vaccination qui constitue un maillon du système de santé. Ils ont salué la réflexion engagée au plan national autour d'une stratégie visant à mettre à la disposition de tous les acteurs des éléments pouvant fluidifier leur décision dans le cadre de la coopération. Il y a aussi le fait que le Programme élargi de vaccination a fait preuve d'une bonne capacité d'absorption du budget mis à sa disposition pour la couverture vaccinale. Pour les experts, la structure parvient donc à rationaliser ses dépenses pour le bien-être de la population. Les échanges entre Gavi et le Congo laissent croire que les deux parties vont entériner ce nouveau programme de coopération.

Rominique Makaya

« Le retour du Congo au statut de pays éligible à Gavi, il y a quelques moi, lui a permis de soumissionner à un nouveau programme de planification pour renforcer le système de santé et optimiser les équipements de chaîne de froid »,

ressources humaines, a expliqué la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la réunion du Comité de coordination inter agences, chargé d'examiner la proposition du programme de coopération du Congo avec Gavi pour les cinq prochaines années.

« Le retour du Congo au statut de pays éligible à Gavi, il y a quelques moi, lui a permis de

relever les défis afin d'atteindre la couverture vaccinale, conformément aux normes de l'OMS. Le budget santé a été revu à la hausse, passant de 7% à 13%, a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo. La couverture vaccinale, quant à elle, est passée de 69% à 75% entre 2017 et 2018. Plusieurs initiatives allant dans le sens de son amélioration sont inscrites dans le plan pluri an-

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 21 AU 31 OCTOBRE

MARDI 22 OCTOBRE
18H30 18^{ÈME} FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION
CINÉ-CLUB : WARDI

MERCREDI 23 OCTOBRE
15H00 DÉBAT D'IDÉES : "FAIM ZÉRO" (ODD2) : MYTHE OU RÉALITÉ ?
19H00 MERCREDI À LA CAFÉT' : DUCE 2 LA NONOCIT2

JEUDI 24 OCTOBRE
15H00 RENCONTRE LITTÉRAIRE : LE CONTE DE FONTAINEBLEAU DE RAMSÈS BONGOLO
19H00 HUMOUR : 12^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL TUSEO

VENDREDI 25 OCTOBRE
19H00 HUMOUR : 12^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL TUSEO

SAMEDI 26 OCTOBRE
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, CAFÉ PHILO ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
19H00 HUMOUR : 12^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL TUSEO

DIMANCHE 27 OCTOBRE
17H30 DIMANCHE À LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

tuseo

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

HYDROCARBURES

Denis Sassou N'Guesso appelle au soutien de la Russie pour la construction d'un oléoduc

Le chef de l'Etat congolais a plaidé le 24 octobre, en marge du sommet Russie-Afrique, pour l'érection, avec l'appui de Moscou, d'un pipeline devant relier la région pétrolifère du Kouilou (sud) à la partie septentrionale du pays.

« Je réitère la ferme intention de construire, avec le concours de la Russie, un oléoduc d'environ mille kilomètres pour l'approvisionnement des produits pétroliers et gaziers de la République du Congo et des pays voisins », a déclaré le président de la République.

Il s'agit d'un projet qui aura un

restières, utilisent les camions citernes pour transporter le carburant. Le président Denis Sassou N'Guesso a également évoqué les efforts de son pays en faveur de l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie nationale à travers la mise sur pied de quatre zones économiques spéciales.

a, en outre, appelé au soutien du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qu'il a qualifié d'« outil au service de l'humanité en termes de régulation climatique ».

Initiative de la Fondation Brazzaville, ce fonds, présenté pour la première fois à la Cop 22 au Maroc, en 2016, met un accent sur la préservation des écosystèmes forestiers de la sous-région, l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine, l'entretien des voies navigables, la construction des barrages hydroélectriques.

Par ailleurs, en tant que partenaire historique de l'Afrique, la Russie est également tenue d'appuyer les initiatives des pays du continent au profit de la paix et de la stabilité qui constituent la condition sine qua non pour le décollage socioéconomique.

Christian Brice Elion

« Le sous-sol de mon pays regorge des polymétaux, du phosphate, du fer, de potasse, de gaz et de pétrole. Le réseau hydrographique offre des sites d'hydroélectricité à vocation continentale »,

impact important sur l'économie du Congo et sur celle de certains pays d'Afrique centrale. Il devrait faciliter l'acheminement des produits pétroliers en un laps de temps vers le nord du pays où les entreprises, notamment fo-

« Le sous-sol de mon pays regorge des polymétaux, du phosphate, du fer, de potasse, de gaz et de pétrole. Le réseau hydrographique offre des sites d'hydroélectricité à vocation continentale », a-t-il lancé. Le chef de l'Etat congolais

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Un haut lieu d'échanges dans plusieurs domaines

Le premier forum entre les deux parties s'est achevé le 24 octobre, à Sochi, sur les bords de la mer Noire. Pour la circonstance, le principal succès du président russe, Vladimir Poutine, a été d'avoir réussi à faire venir des délégations de tous les pays africains, dont quarante-sept chefs d'Etat et de gouvernement. La délégation congolaise était conduite par le président Denis Sassou N'Guesso.

Au cours de la rencontre, Moscou qui revient en Afrique après presque trois décennies en retrait, a raffermi ses relations avec le continent, rappelant les liens historiques entre la défunte Union soviétique et les Etats africains dont certains luttaient pour accéder à l'indépendance. La Russie a aussi mis en avant ses outils de soft power, à travers ses médias d'Etat multilingues mais aussi des fondations censées œuvrer au développement.

Même si aucun contrat majeur n'a été annoncé au cours des deux journées des travaux, l'on peut dire que le sommet a été l'une des rares occasions ayant profité à l'Agence internationale pour le développement souverain (IADS) de se faire davantage découvrir par les dirigeants africains et autres hommes d'affaires. Créée pour « aider les Etats émergents », notamment africains, à « attirer des investissements et libérer leur potentiel de croissance », selon son responsable, l'IADS est sûre d'avoir réussi à étendre son influence dans nombre de pays.

Sur le plan de la défense, le forum a été l'occasion pour les entreprises d'armement de se tailler la part du lion en exposant leurs stands. Il a notamment permis au complexe militaire russe d'exposer sa panoplie d'armes à l'Afrique, qui pèse lourd dans son carnet de commandes. « L'Afrique représente 40% du volume du portefeuille de commandes actuelles, à la fois en termes de valeur et de livraisons de différents types d'armes et d'équipements militaires », a confié à la presse, Alexandre Mikheev, patron de Rosoboronexport, la société publique russe chargée des ventes d'armements.

L'Afrique s'intéresse au nucléaire

Avant la fin des travaux, l'agence nu-

cléaire russe, Rosatom, a signé un accord préliminaire de coopération pour construire un centre de recherche sur le nucléaire au Rwanda. Au premier jour du forum, soit le 23 octobre, l'Ethiopie avait déjà signé avec le géant russe, avec en plus en ligne de mire « la construction d'une centrale nucléaire de grosse capacité », selon le patron de Rosatom, Alexei Likhatchev. Rosatom dispose également de protocoles d'accord avec dix-huit pays africains, dont l'Egypte, le Nigeria, le Soudan, le Kenya, le Ghana, la Zambie et l'Ouganda, a indiqué son chef, ajoutant que la coopération dans ce domaine pourrait aboutir plus vite avec la Zambie et le Rwanda.

Pour ce qui est du Congo, les accords signés lors des visites du chef l'Etat en Russie, du 21 au 23 mai dernier, témoignent de l'excellence des relations bilatérales. Ils concernent, entre autres, la communication et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il s'agira, pour ce dernier domaine, de la construction du Centre de science nucléaire et des technologies en terre congolaise. Le Congo et la Russie étant membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique, signataires du traité de non-prolifération nucléaire, du 1er juillet 1968. D'autres textes, notamment des mémorandums d'entente et protocole d'accord sur l'agriculture, la défense et le pétrole, font également partie des accords paraphés dans la capitale moscovite.

Rappelons aussi sans être exhaustif que pendant près de six décennies, d'autres accords ont été paraphés dans plusieurs domaines (économie, commerce, éducation, hydrocarbures et défense) au terme de la quatrième session de la Grande Commission

mixte de coopération tenue du 13 au 15 décembre 2016, à Brazzaville.

De fait, les relations entre la Russie et le Congo sont fondées sur des échanges dans plusieurs secteurs parmi lesquels la formation des cadres et l'assistance technique. Elles sont appelées à se développer et se diversifier au regard des accords qui ont déjà été conclus par les deux Etats.

Une nouvelle page des liens Russie-Afrique

Clôturant les travaux du sommet, le président russe a dit qu'il fallait « intensifier la coopération » entre son pays et l'Afrique pour remplir les objectifs de Moscou. « On peut déjà dire que cet événement aura ouvert une nouvelle page des relations entre la Russie et l'Afrique », a-t-il indiqué, tout en saluant deux jours de rencontres « professionnelles et amicales, pour ne pas dire chaleureuses ». « Nous avons l'intention d'intensifier la coopération économique », a souligné Vladimir Poutine, qui a rappelé l'objectif russe de faire passer à « quarante milliards de dollars » les échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique d'ici à cinq ans. Il a, par ailleurs, confirmé que des sommets Russie-Afrique seraient désormais organisés tous les trois ans.

Pour conclure le forum, une déclaration commune a été signée. Le texte dénonce les « diktats politiques et le chantage monétaire ». Il appelle à une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, « pour lui donner une plus grande représentativité ». « Nos pays, sur la plupart des secteurs à l'ordre du jour sur la scène internationale, sont proches ou au moins convergents », selon le président russe.

Notons que le premier sommet Russie-Afrique avait pour ambition de consacrer le retour russe sur un continent dont Moscou s'était largement retiré après la chute de l'URSS, et où la majorité des échanges se fait désormais avec la Chine ou les pays occidentaux.

Nestor N'Gampoula

FONDS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le chef de l'Etat congolais invité au forum mondial

Le roi du royaume d'Arabie saoudite, Salman Ben Abdulaziz Al Saoud, a adressé, le 21 octobre, une lettre d'invitation au président de la République Denis Sassou N'Guesso, pour prendre part à la troisième session du Forum mondial sur le Fonds d'investissements publics qui se tiendra du 29 au 31 octobre, à Riyad. « Il nous plaît d'inviter votre excellence à participer à cet événement en prenant la parole dans la session spéciale sur l'Afrique », a écrit le roi d'Arabie saoudite, s'adressant au président Denis Sassou N'Guesso. Ce rendez-vous sera placé sur le thème « Initiative d'investissement futur ».

La Rédaction

TECHNOLOGIE

Le Congo à l'honneur de l'AITEX 2019

La 4e édition d'Africa IT Expo (AITEX), Business Forum international des technologies de l'information, ouverte ce 24 octobre à Rabat, au Maroc, place le Congo à l'honneur, au même titre que la Chine, dans la perspective d'un axe stratégique Pékin-Rabat-Afrique centrale destiné à faire du digital un levier de croissance du continent.

Sur le thème fédérateur « Faire du numérique une nouvelle ressource de l'Afrique et un moteur de croissance », AITEX confirme sa vocation de forum international professionnel en proposant une 4e édition pleine d'innovations, de technologie avancée, de conférences inspirantes et d'expériences inédites.

« Les TIC donnent à l'Afrique l'occasion d'inverser la tendance de la pauvreté. Et il faut que nos gouvernements prennent conscience de l'importance de la disruption que crée cette nouvelle révolution technologique », a déclaré à l'ouverture du salon, Saloua Karkri Belkeziz, présidente la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (APEBI), organisatrice du salon.

Le Congo est à l'honneur de cette 4e édition de l'AiteX, une véritable vitrine IT pour le continent désormais. Selon les organisateurs, qui justifient le choix du pays mis en projecteur, l'économie numérique au Congo, en perpétuelle mutation, est un secteur transversal qui accompagne le gouvernement dans ses efforts de modernisation et de diversification de l'économie, dans la mise en œuvre des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires ainsi que le renforcement des infrastructures essentielles pour une transformation rentable et pour une croissance inclusive créateur d'emplois.

« Dans notre pays le Congo, le président de la République, prenant toute la mesure de la place et du rôle de l'économie numérique, a fixé comme objectif au gouvernement d'arrimer le Congo au développement de l'économie numérique. Cet objectif se traduit aujourd'hui non seulement par la mise en place des infrastructures indispensables, mais par l'implémentation d'un cadre juridique institutionnel adéquat », a soutenu, au nom du ministre de tutelle absent, son directeur de cabinet, Franck Siolo, à la tête d'une forte délégation congolaise.

A l'honneur également, la Chine affiche une avancée certaine dans la maîtrise de la technologie, à l'instar de la 5G qui va apporter à l'Afrique plus d'outils et d'opportunités dans les technologies mobiles. L'économie numérique est, en effet, parmi les secteurs d'avenir qui font de l'Afrique une terre d'investissement et de croissance.

L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique

En ouvrant officiellement le salon devant des délégués d'une vingtaine de pays, le ministre marocain de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'Economie Verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a plaidé en faveur d'un pacte intelligent faisant de l'Afrique un excellent pourvoyeur des technologies. Si le continent peut désormais se décomplexer sur sa capacité de mettre en œuvre le digital, elle doit se faire confiance. Pour le ministre marocain, le salon représente donc une occasion d'assurer cette convergence. « Nous avons la chance d'avoir une jeunesse assoiffée de savoir, de liberté digitale. Elle a besoin de ces infrastructures pour aller plus loin, elle est assoiffée de mondialisation. Nous avons donc besoin de mettre des infrastructures de qualité sur le continent », a-t-il défendu. Il a invité les dirigeants à mettre la formation au centre des stratégies.

« Nous avons besoin de changer nos logiciels de formation. Car c'est un problème majeur en Afrique. Nos formations sont obsolètes en grande majorité. Il faut accompagner l'innovation et y croire », a assuré Moulay Hafid Elalamy.

Plate-forme d'échanges, de partenariats, de rencontres interentreprises, institutions, consultants, AITEX offre ainsi de multiples opportunités pour les entreprises afin de développer leur écosystème d'innovation, collaborer avec les startups, présenter leurs dernières technologies, développer leurs réseaux, débattre de nouvelles idées et rencontrer les donneurs d'ordre. Une exposition de technologies se tient au même moment que les débats qui s'achèvent demain. Ils abordent plusieurs thématiques, entre autres, « Quelle Afrique numérique à l'horizon 2025 ? » ; « L'innovation inversée » ; « Le futur du travail » ; « Les technologies de rupture et leur impact ».

Le Congo qui prendra la parole demain est représenté par plusieurs experts du secteur. Parmi eux, le Conseiller du chef de l'Etat au numérique, Yves Ickonga, les DSI de plusieurs institutions publiques et privées, les experts de la DGDEN ainsi que les responsables des banques digitales à l'instar de La Congolaise de Banque, une banque de détail congolaise filiale du groupe marocain BMCE Bank.

Quentin Loubou

JOURNÉE DES NATIONS UNIES

L'ONU appelle à « repenser l'avenir ensemble »

La 74^e journée des Nations unies a été célébrée, le 24 octobre à Brazzaville, sous le principe « Ne laisser personne pour compte » à l'horizon 2030.

« Face à un monde confronté aux nombreux défis liés aux effets néfastes du changement climatique, à la pauvreté, aux maladies, au repli identitaire, il nous est plus qu'indispensable de renforcer la solidarité internationale pour avancer et gagner les combats. Dans cette optique, le Congo continuera à œuvrer pour la paix et la sécurité internationales conformément aux principes de la charte des Nations unies et au droit international », a relevé le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, à l'occasion de la journée. Une opportunité pour le secrétaire général de l'ONU, par la voix du coordonnateur résident par intérim, Pascal Barwani, de réaffirmer les idéaux énoncés dans la Charte des Nations unies qui, jour pour jour, est entrée en vigueur il y a de cela 74 ans. « En cette époque de tumulte généralisé, la charte reste notre point de repère. Et l'organisation reste déterminée à s'attaquer envers et contre tout, aux véritables problèmes auxquels les peuples sont vraiment confrontés », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'occasion des 74 ans de l'organisation après avoir invité « à repenser l'avenir ensemble ». « Ensemble, agissons en faveur du bien-être des peuples »,



L'assistance à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Nations unies

a déclaré, pour sa part, au nom du système des Nations unies, Pascal Barwani.

«Promouvoir au Congo une société pacifique et inclusive»

En clair, il est question de revisiter, a-t-il dit, la manière d'accompagner le gouvernement congolais afin que les Nations unies se repositionnent stratégiquement pour remplir au mieux le mandat qui est le leur. Et d'ajouter en substance : « Ce mandat nous conduit à placer le respect du principe de responsabilisation au cœur des actions que nous menons pour mieux servir le pays dans le but de promouvoir une société pacifique et inclusive aux fins d'un développement durable qui ne laisse personne pour compte et qui protège les droits fondamentaux de tout un chacun ».

Depuis le 1er janvier, le système des Nations unies a basculé vers une nouvelle ère du développement durable qui se matérialise par une « transformation fondamentale » du système de coordination par le biais de la « redynamisation » du rôle du coordonnateur résident qui s'est vu séparer de la personne du représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement. L'essence même de cette réforme, à travers une programmation conjointe des agences du système des Nations unies au Congo, est d'assurer un appui efficace, cohérent et redevable à la mise en œuvre de l'agenda 2030, et d'accompagner le pays à obtenir des résultats probants dans la réalisation de son Programme national de développement (PND). « Les objectifs qui guident

nos interventions sont de refléter les priorités nationales définies dans le PND 2018-2022 afin de renforcer notre accompagnement au pays et lui permettre un développement durable et inclusif à l'horizon 2030 », a souligné le coordonnateur résident par intérim. L'agenda 2030 est perçu par les Nations unies comme une chance de changer le monde et d'assurer la prospérité, la paix et la dignité de tous. Ainsi donc, chaque investissement, souligne l'organisation, dans les secteurs qui recoupent ses interventions, à l'instar des secteurs sociaux de base, le secteur agricole, l'économie et l'environnement, est engagé pour un avenir meilleur assurant un développement digne et durable à tous les Congolais. « La volonté politique est alors nécessaire pour relever ce défi

complexe qu'est la réalisation de l'agenda 2030 afin de ne laisser personne pour compte », a-t-il soutenu.

« Les questions des droits de la personne et de l'égalité des sexes constituent encore de véritables enjeux dans nos sociétés », a-t-il mis en évidence, avant de saluer les efforts du Congo à l'endroit de la population et groupes vulnérables, marginalisés, exclus et victimes de toutes formes de discriminations et de stigmatisations.

Aussi, les mesures prises pour mieux protéger et porter assistance aux victimes, prévenir la traite des personnes et sanctionner les auteurs de ces crimes ont également été saluées, notamment avec la loi n° 22-2019 du 17 juin 2019 portant lutte contre la traite des personnes, « un pas », affirme les agences onusiennes « et non pas les moindres, vient d'être franchi ».

Dans le souci de briser la récurrence des tensions post-électorales au Congo –en référence au processus de pacification du département du Pool et au retour de milliers de déplacés- le système des Nations unies a affirmé qu'il continuera de soutenir les efforts du gouvernement afin de garantir aux Congolais une paix durable et des moyens de subsistance permanents et stables.

Josiane Mambou Loukoula

BGFIMobile

Quel que soit l'opérateur,
envoyer du crédit à
ses proches devient une
vraie partie de plaisir

Service disponible 7j/7 - 24h/24

BGFIMobile, la banque dans votre mobile



Ecoute - Qualité - Client
Tél: 8188
Email: eqcongo@bgfi.com

www.groupebgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

« PANORAMA DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN AFRIQUE »

Etat des lieux, constats, évolutions, propositions

Danièle Sassou N'Gusso, entrepreneuse sociale

Plus discriminées que sur les autres continents, les femmes africaines participent pourtant bien plus qu'ailleurs à son développement économique.

En effet, aujourd'hui la participation des femmes au marché du travail en Afrique est la plus élevée, avec plus de 60%, supérieure aux taux des pays européens et occidentaux.

Porteuses d'un véritable dynamisme économique, nos femmes sont présentes en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'éducation, et se tournent de plus en plus vers les nouvelles technologies et le digital.

Cette réalité parfois méconnue n'empêche pas toutefois que les femmes en Afrique font face à des obstacles encore plus lourds qu'ailleurs.

En effet, l'Afrique présente la particularité d'être le continent qui offre le plus gros déficit en termes d'emplois salariés, les femmes se retrouvant très largement sous-représentées vis-à-vis des hommes, tout particulièrement dans la catégorie des emplois supérieurs. Par ailleurs, les conditions générales de travail des femmes, notamment dans le secteur informel, qui peut représenter jusqu'à 80% du tissu économique dans certains pays africains, sont moins bonnes que pour les hommes. Ainsi, les femmes en Afrique perçoivent des revenus inférieurs à celui des hommes, par exemple jusqu'à 30% de moins dans le seul secteur agricole, où elles sont très représentées. À ces activités économiques nécessaires à leur autonomie financière et pour subvenir aux besoins de leur famille, s'ajoute la lourde charge des tâches domestiques, qu'elles assument en très grande partie. Ainsi, l'Afrique est le continent où les femmes passent le plus de temps à s'occuper de tâches domestiques, non rémunérées, cet état de fait étant constaté dès leur plus jeune âge, et contribue très largement au décrochage scolaire, alimentant la spirale de l'emploi faiblement qualifié et rémunéré etc.

Dès lors, la création d'activités peut représenter une voie de développement naturelle pour nos femmes. Et effectivement, c'est dans l'entrepreneuriat que les femmes africaines sont véritablement les championnes du monde. D'après l'étude 2018 du cabinet Rolland Berger pour Women in Africa, près de 24% des femmes africaines en âge de travailler ont créé ou développé leur entreprise, contre 6% en Asie et 12% en Amérique, pourtant des régions reconnues comme les plus pourvoyeuses d'entrepreneuriat au féminin. La même étude précisait que l'entrepreneuriat féminin produirait entre 250 et 300 milliards de dollars américains, soit 12 et 14% du PIB de l'Afrique, autre record du monde... féminin.

Face à ce constat, diverses questions se posent : pourquoi ce miracle de l'entrepreneuriat féminin en Afrique ? Est-il similaire sur tout le continent africain ? Quels sont les secteurs d'activités privilégiés ? Quels sont les freins qui pèsent sur cette dynamique et comment l'accompagner qualitativement ?

Le sujet de l'entrepreneuriat féminin suscitait un réel engouement depuis plusieurs années, des acteurs majeurs du financement et du développement, telles la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement, la Banque Africaine de Développement ou bien l'Organisation Internationale de la Francophonie ont commandité, réalisé et publié diverses études sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique, qui convergent tant dans leurs

constats que dans les axes de développement.

Globalement, celles-ci montrent qu'il y a un esprit entrepreneurial partagé dans les pays anglophones et francophones, avec un taux de création d'entreprise par les femmes comparable dans ces deux zones. Les principales motivations en faveur de l'entrepreneuriat sont très proches également.

On peut remarquer que l'attractivité pour l'entrepreneuriat par les femmes est par ailleurs très forte dans l'ensemble des régions, avec globalement et de manière simplifiée une appétence très forte pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et le Sahel (plus de 25%), une envie d'entreprendre également très marquée pour le sud et l'ouest de l'Afrique (plus de 20%), et un intérêt plus limité pour l'Afrique du nord (autour de 7%), selon l'étude consacrée à ce sujet par l'organisation Women in Africa en 2018.

Pourquoi les femmes africaines s'investissent-elles autant dans l'entrepreneuriat ?

On voit bien qu'en Afrique, les femmes entreprennent. Parmi les multiples catalyseurs incitant à l'entrepreneuriat, la précarité économique vécue au quotidien par les femmes africaines apparaît comme un moteur puissant. Ainsi, lorsqu'elles ont moins à perdre, elles prennent plus de risques... Pour corroborer cela, les taux d'entrepreneuriat féminin beaucoup plus faibles en Afrique du Nord, économies globalement plus structurées qu'en Afrique subsaharienne, encouragent les femmes à moins entreprendre, au regard d'emplois salariés proposés plus sécurisants...

De plus, les femmes qui entreprennent ont pour objectif prioritaire, outre de subvenir aux besoins de leurs familles, de « changer le monde », à la différence notable des hommes, qui eux choisissent plutôt l'entrepreneuriat pour être indépendants.

En complément, l'étude des types d'activités exercées par les femmes apporte un éclairage sur les spécificités sectorielles : elles se positionnent majoritairement sur la réponse à des besoins de société, d'où les nombreux projets liés à l'impact social, notamment dans l'agriculture, le social, l'éducation, le sanitaire etc. Les projets sélectionnés dans le cadre du « Programme 54 », porté par le WIA Philantropy en 2018, sont démonstratifs de ces choix, dans la mesure où une très grande majorité d'entre eux émergeait dans les domaines de l'eau, l'éducation, la nutrition etc.

Outre une appétence particulière des femmes pour ce type de projet, il faut noter toutefois qu'ils présentent la particularité de nécessiter un « ticket d'entrée » faiblement onéreux, en termes financiers (faible investissement matériel ou industriel etc.), d'agréments administratifs et réglementaires pour pouvoir exercer l'activité, de formations de base nécessaires, et il est donc beaucoup plus facile pour les femmes de s'y investir...

Toutefois, différentes expérimentations et études, dont le rapport 2019 sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique dévoilé au Women In Africa Summit, ont permis d'une part de nuancer ce miracle entrepreneurial féminin, et d'autre part de suggérer quelques pistes d'appui

pertinentes pour l'accompagner et le structurer durablement.

En effet, si effectivement nous pouvons constater que l'entrepreneuriat se développe prioritairement dans des milieux où les femmes ont un accès plus difficile que les hommes à l'éducation, et donc au marché de l'emploi, cette carence a également un impact majeur au niveau entrepreneurial, car avec un faible niveau d'éducation, il devient de fait plus difficile pour les femmes de diversifier leurs entreprises, de les faire grossir, de comprendre les codes des milieux dans lesquels elles exercent etc.

Ainsi, afin d'améliorer durablement l'attractivité et la qualité des projets entrepreneuriaux féminins en Afrique, quatre actions prioritaires s'imposent.

D'une part l'éducation des femmes, qui apparaît comme absolument prioritaire, avec en corollaire la formation, y compris dans le domaine de la gestion entrepreneuriale.

Il s'agit donc d'insister sur les parcours de formation initiale, mais également de pouvoir proposer des formations spécifiques dans le domaine entrepreneurial, telles des formations-actions sur les principaux axes du futur métier de chef d'entreprise (vente, gestion, production, marketing etc.), pourquoi pas en partenariat avec les écoles de commerce, qui commencent à fleurir sur notre continent, qu'elles soient d'origine endogène ou l'émanation d'établissements internationaux ?

D'autre part, il faut renforcer les outils d'accompagnement à l'entrepreneuriat, qui visent à accompagner les « entrepreneuses en herbe » dans l'analyse et la mise en œuvre méthodologique du projet, en les aidant sur l'étude de faisabilité, l'étude de marché, l'ingénierie financière, la communication et les réseaux sociaux etc. A ce titre, l'Afrique, terre d'entrepreneuriat, propose paradoxalement peu d'incubateurs, dispositifs idoines pour « professionnaliser » les porteuses de projet. On en comptabilise ainsi 17 fois moins qu'en Europe et 35 fois moins qu'aux Etats-Unis ! Il faut donc créer des incubateurs ou bien d'autres outils collectifs d'accompagnement dédiés à l'entrepreneuriat féminin (clusters, espaces de co-working spécialisés etc.), et les mettre en réseau au niveau panafricain afin d'optimiser les synergies.

Egalement, il faut améliorer les systèmes d'information, les mises en réseau d'affaires et les infrastructures télécom, afin de constituer un levier au développement de l'entrepreneuriat africain. En effet, les systèmes d'information permettent de recenser et de fiabiliser l'information économique, indispensable pour conforter les « business », et plus largement renforcer les capacités de développement et de confiance de l'environnement envers les femmes entrepreneuses, qui ont toujours besoin de démontrer plus que leurs homologues masculins ! Afin de conforter cette approche, l'échange d'expériences entre femmes, l'inscription dans des cercles d'influence et de réseaux panafricains revêt également une importance majeure dans le monde hyper informé qu'est le nôtre. Je tiens à cet égard à souligner l'initiative de l'OIF qui a lancé le 8 mars 2018, dans le cadre de son Programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les



femmes et les jeunes, la Plateforme de mise en Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin (REFEF), afin de de maintenir la connexion des femmes entrepreneuses francophones, créer une communauté d'entrepreneuses mais également favoriser le développement des partenariats et de faciliter l'accès aux marchés internationaux. Pour finir, le perfectionnement des infrastructures télécoms apparaît comme absolument essentiel, parce que pour que le digital se développe, il faut qu'il y ait de la connectivité. Cela apparaît d'autant plus nécessaire que le digital pourrait contribuer à hauteur de 300 milliards de dollars au PIB annuel de l'Afrique, selon une récente étude du cabinet McKinsey ! Cette révolution numérique pourrait « affecter » tous les secteurs, du monde de la finance à celui de la santé, en passant par l'agriculture, et nos entrepreneuses ne peuvent donc tout simplement pas passer à côté de cette opportunité.

Enfin, L'accès au crédit, et plus largement le financement des projets entrepreneuriaux, reste le sujet central d'optimisation de notre écosystème entrepreneurial.

D'après la BAD, aujourd'hui les femmes en Afrique détiennent plus de 30% des PME, mais il existe un déficit de financement de 42 milliards de dollars entre les femmes et les hommes entrepreneurs !

Certes, cette problématique du financement de projets portés par les femmes est universelle. Partout, bien que les femmes soient à juste titre réputées comme remboursant plus sûrement leurs crédits que les hommes, elles lèvent plus difficilement des fonds, probablement parce qu'elles doutent un peu plus d'elles-mêmes, qu'elles ont un peu plus de difficultés à se mettre en avant... Or, pour lever des fonds, obtenir des financements, il faut être affirmatif et sûr de soi. On en revient aux fondamentaux sur l'éducation, la formation, le leadership...

Même si les hommes et les femmes rencontrent des difficultés pour accéder aux sources de financement, les femmes ont manifestement des difficultés encore plus importantes, manquant souvent de garantie et d'expérience des crédits bancaires formels. Les principaux obstacles sont connus : lois discriminatoires en matière de propriété et d'héritage, normes sociales, contraintes de

« PANORAMA DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN AFRIQUE »

Etat des lieux, constats, évolutions, propositions

temps dues aux responsabilités familiales et domestiques etc. De fait, l'accès limité au financement contraint l'émergence et le développement des activités portées par les femmes. L'autofinancement, les associations informelles et formelles de crédit et d'épargne, telles les sociétés de micro-crédit, restent leurs sources de financement principales, avec les limites inhérentes à ce type de financement : risque de surendettement des bénéficiaires s'il est utilisé à d'autres fins ou contracté sans informations préalables, financement d'activités à toute petite échelle et de très faible croissance dont les bénéfices suffisent souvent à peine à payer un salaire minimal à l'entrepreneuse etc.

Ainsi, si les solutions de micro-crédit permettent globalement de faire face en partie aux problématiques de pauvreté, elles ne demeurent pas un modèle susceptible de booster le développement de l'entrepreneuriat et la création de richesses.

Dans ce contexte, je pense qu'il faut donc réellement innover tous azimuts pour faciliter l'accès aux financements de nos entrepreneuses. Nous pouvons d'ores et déjà esquisser quelques pistes.

D'une part une forte mobilisation des politiques publiques des pays africains, notamment via la mise en œuvre de fonds de garanties en faveur de l'entrepreneuriat féminin, la création de produits financiers plus faciles d'accès et moins coûteux proposés par exemple par les banques publiques, le lancement de financements sectoriels (agroalimentaire, textile-mode etc.), l'amélioration de l'environnement juridique et fiscal, seront autant de mesures fortement incitatives.

D'autre part, l'implication renforcée de financeurs institutionnels, confortés par les efforts déployés par les Etats nationaux, telles la Banque Africaine de Développement, qui a prévu d'investir un milliard de dollars dans l'initiative AFAWA visant à débloquer l'accès au financement pour les femmes entrepreneuses, ou bien l'Agence Française de Développement, qui s'est lourdement investie dans le programme MSDA en Egypte, fondé sur les mêmes finalités de facilitation du crédit pour les femmes entrepreneuses.

Enfin, les initiatives issues de la société civile, notamment le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire, structuré par la Première Dame de Côte d'Ivoire, Madame Dominique Ouatarrá. Doté d'un capital de plus de 10 milliards de francs CFA, ce Fonds permet à quelque 110 000 femmes de réaliser une activité génératrice de revenus, facilitant leur cheminement vers l'autonomisation. Ou bien les deux fonds destinés à soutenir l'entrepreneuriat féminin en Afrique récemment promus par Aude de Thuin, fondatrice de Women's Forum, groupe de réflexion de femmes leaders d'opinion.

Au sein de ce panorama panafricain de l'entrepreneuriat féminin, quelle est la place de l'Afrique Centrale ?

Des entrepreneuses faute de mieux ?

A l'instar des autres femmes africaines, les femmes d'Afrique Centrale sont nombreuses à entreprendre. Elles représentent ainsi 55,9% des travailleurs pour leur propre compte. Elles évoluent pour l'essentiel dans le secteur informel (78,8%), où elles travaillent généralement dans l'agriculture, l'élevage ou encore le commerce. Le choix de cette activité par les femmes d'Afrique Centrale s'est généralement imposé à elles. Entreprendre est devenu la quasi-unique voie pour ces femmes d'intégrer le marché du travail, dans lequel le fait d'être de sexe féminin est un sérieux handicap.

En effet, les femmes sont plus nombreuses à être en situation de chômage que les hommes, soit 12% contre 10% (cf. EESIC : 2011). Ce chômage est lui-même le résultat d'un faisceau de facteurs convergents, tels que : discrimination à l'embauche des femmes ayant un niveau égal ou supérieur à celui des hommes, déperditions scolaires résultant de la primauté de l'éducation des garçons à celle des filles dans certaines familles, grossesses et des mariages précoces. Ainsi, peu ou mal formées, ces entrepreneuses, par pis-aller, sont contraintes de conduire leurs activités génératrices de revenus avec des moyens rudimentaires. Elles utilisent généralement leurs propres moyens financiers car elles ne peuvent prétendre à quelque crédit, ne possédant pas les garanties bancaires suffisantes telles que les titres fonciers notamment.

D'un entrepreneuriat de nécessité à un entrepreneuriat de vocation

En dépit de ce contexte sociétal et des moyens rudimentaires mobilisés pour entreprendre, les femmes Entrepreneuses dans nos pays. Grâce au produit de leur activité, elles arrivent à subvenir aux besoins quotidiens de leurs familles en matière d'éducation et de santé notamment. Au regard d'un tel résultat et compte-tenu de la force de travail que représentent ces entrepreneuses, il paraît absolument utile de capitaliser ce dy-

népouves de moyens, les pouvoirs publics doivent s'impliquer dans la création et le déploiement de structures d'accompagnement des projets sélectionnés et la formation-action des entrepreneuses, en particulier dans les thématiques touchant à la gestion d'entreprises (management, comptabilité, gestion financière, marketing, communication – réseaux sociaux etc.). De tels incubateurs devront proposer des parcours permettant d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires pour être des gestionnaires efficaces, d'une part afin de donner un maximum de chance de succès aux micro-projets sélectionnés, d'autre part pour permettre aux femmes ayant un vrai tempérament d'entrepreneuse de pouvoir s'impliquer sur des projets à potentiel, travailler à l'export, et pouvoir à terme piloter des entreprises en forte croissance. Et ainsi illustrer brillamment l'Afrique sur la scène internationale du Genre et de l'entrepreneuriat féminin !

Il est également primordial de leur faciliter l'accès aux financements à des taux avantageux, que ce soit sur le plan bancaire, en mobilisant les réseaux publics de financement (Banque Postale etc.), ou bien en instituant des outils financiers spécifiques destinés aux femmes (par exemple des fonds de garantie). En parallèle, la société civile, y compris la Diaspora, pourrait également être sollicitée autour d'outils d'appui et d'invest-

Ce qui ressort de cet ensemble d'expériences, c'est que même si beaucoup reste à faire pour que les lois favorables à la parité soient respectées ou initiées et que cela alimente positivement le flux d'entrepreneuriat féminin, en peu de temps, beaucoup de chemin a été parcouru.

En effet, et plus largement, je suis intimement convaincue que l'entrepreneuriat social au féminin peut jouer un rôle important dans le développement de l'Afrique. En République du Congo, où les femmes représentent environ 51% de la population, elles ont du mal à accéder à l'emploi et à faire carrière, ce qui se matérialise notamment par le fait qu'elles sont peu nombreuses aux postes de responsabilité. Une telle marginalisation signifie que le pays se prive de la moitié de ses talents, de ses ressources humaines pour lesquelles des moyens colossaux ont pourtant été investis pour leur formation. Ainsi, dans son Rapport Régional Afrique de l'Ouest et du Centre, l'UNICEF montre que l'Etat congolais dépense 38 dollars pour chaque enfant qui étudie dans un établissement secondaire public. Dans l'enseignement secondaire privé, le montant dépensé est de 292 dollars. Outre les moyens mis en œuvre par l'Etat, il existe également des moyens substantiels déployés par les familles. Au Congo, ces dépenses pour l'année 2005 représentent 2,4% des dépenses totales des ménages. *Ne pas attribuer aux femmes ainsi formées les mêmes fonctions qu'aux hommes de niveau analogue revient à perdre tous les moyens économiques, infrastructurels et sociaux investis pour les former.*

Sur un plan plus macro-économique, la réduction des inégalités de Genre est ainsi un enjeu prioritaire dans l'objectif d'éradiquer la pauvreté et de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Selon l'Organisation Internationale du Travail, réduire les inégalités de Genre permettrait d'augmenter le PIB du continent de plus de 4% d'ici 2025. C'est aussi un enjeu social majeur car les femmes utilisent la quasi-totalité de leurs revenus pour leurs enfants, soutenant ainsi le développement des communautés. A ce titre, je souligne l'engagement de l'Agence Française de Développement qui, convaincue qu'il est vain de penser le développement sur le continent sans miser sur les femmes, prévoit que 50% de ses engagements annuels soient dédiés à des projets liés aux questions de Genre d'ici 2022 en Afrique !

Il est donc grand temps que nos femmes prennent conscience de leur valeur et de leur potentiel. Elles doivent ainsi gagner en confiance en elles-mêmes pour consolider et rendre plus ambitieux leurs projets d'entrepreneuriat. C'est ce rôle d'encouragement et d'émulation que doivent jouer des leaders politiques africains engagés en faveur d'une meilleure place de la femme dans notre Société, ainsi que des institutions nationales et supra-étatiques, telles l'Union Africaine ou la Banque Africaine de Développement, qui réfléchit au déploiement de politiques de « discrimination positive » en faveur des femmes, comme annoncé en marge de la COP22, à Marrakech.

En s'affirmant comme des agents du développement économique et social à part entière, les femmes africaines, et a fortiori nous autres femmes congolaises, travaillent autant à leur autonomisation qu'elles contribuent au développement inclusif de l'Afrique, pour notre bénéfice à toutes et tous !

« ...L'éducation des femmes, apparaît comme absolument prioritaire, avec en corollaire la formation, y compris dans le domaine de la gestion entrepreneuriale »

namisme des femmes de nos pays afin que leur activité cesse d'être un entrepreneuriat de survie pour devenir un entrepreneuriat de croissance. C'est en créant les conditions qui permettent à ces femmes de réussir dans l'entrepreneuriat qu'on leur ouvre la possibilité de générer une richesse dont nos pays ont besoin pour lutter contre la pauvreté, et accéder au développement à travers la diversification des économies, comme cela a été recommandé dans le Programme National de Développement (PND).

Pour ce faire, il faut que les politiques publiques impulsées par les Etats aillent encore plus loin que ce qui a déjà été initié en matière de droits des femmes et de soutien à l'entrepreneuriat, en cohérence avec les efforts déjà mis en œuvre au niveau du continent.

Il me paraît donc indispensable de conduire une double stratégie, avec un axe de moyen terme et un axe de court terme

A moyen terme, il est nécessaire de renforcer l'accès des filles aux filières professionnelles et techniques. Celles-ci doivent cesser d'être les voies de stockage des « inadaptés » des filières générales pour devenir de véritables creusets des talents de demain. Ces potentiels peuvent être repérés très tôt, par exemple par le biais de concours pour repérer les jeunes talents d'entrepreneuses, organisés par exemple dans les démembrements de l'Etat, également par des ONG positionnées sur le Genre et l'entrepreneuriat.

A court terme, pour canaliser et « professionnaliser » ce pourcentage élevé de femmes motivées par l'entrepreneuriat mais

tissement financier, telles des plateformes de parrainage et de financement participatif, « validées » et encadrées par l'Etat afin de rassurer sur l'authenticité et le sérieux de la démarche.

« Oui, je crois à l'autonomisation de la femme Africaine »

Pour ma part, après avoir créé plusieurs entreprises dans le domaine de la santé en Afrique Centrale (des magasins d'optique sous la marque Optical, ainsi que la Clinique Médicale Optique de Brazzaville), et m'être investie dans le caritatif (orphelinat Le petit samaritain notamment), j'ai décidé de franchir le pas de l'entrepreneuriat social et de créer un outil opérationnel pour accompagner les femmes dans leur autonomisation. C'est pour cela que j'ai créé la fondation SOUNGA en 2015 à Brazzaville. Cette association vise à favoriser la parité femme-homme au Congo, et a structuré son action autour de quatre projets majeurs, l'incubateur féminin SOUNGA NGA qui forme et accompagne des femmes à l'entrepreneuriat afin d'être plus efficaces sur leurs propres projets de créations d'activités, et qui peuvent recevoir en parallèle un micro-crédit d'amorçage, en partenariat avec un acteur financier majeur national ; le label Genre SOUNGA qui classe les entreprises et les administrations selon leur degré d'intégration des femmes ; le Focus Group SOUNGA qui permet d'avoir des données annuelles fiables sur la situation des femmes au Congo, et enfin les actions de lobbying autour des décideurs publics, qui m'ont conduite ces dernières années à plaider la cause de nos formidables femmes auprès de l'Union Africaine, l'Union Européenne ou bien aux Nations Unies.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Multimedia

KABA LISOLO

Aujourd'hui, c'est **100%** de bonus
sur tous les forfaits Masolo 7
et 30 jours.

***121*1*1#**



STAGE COMPTABLE SOCIAL H/F

Management Level : Stagiaire

Lieu du stage: Pointe-Noire

Présentation de l'entreprise :

PRICEWATERHOUSECOOPERS Congo est un cabinet de conseil juridique et fiscal, de commissariat aux comptes et d'expertise comptable fondé en 1984.

Dans le cadre de la mutation de notre service GCS (Global Compliance Service), Nous souhaitons accueillir deux stagiaires longue durée en formation. A l'issue de cette période de formation qui durera une saison, la collaboration pourra se poursuivre sous forme de CDI si les performances du stagiaire sont à la hauteur des standards de notre guide de performance.

Les principales missions du poste

Au sein de la LoS Assurance & Advisory, vous serez formé (e) aux principales missions de notre pôle GCS que sont :

- Participer à la réalisation de la paie d'un portefeuille de clients;
- Tenue de la comptabilité;
- Réalisation des déclarations sociales et fiscales (DAS, DSF...);
- Assister le Manager dans la réalisation et/ou la supervision des travaux conformément aux standard qualité de PwC;
- Soutenir la croissance de l'entreprise;

Profil du/de la candidat(e)

- Vous êtes titulaire au moins d'un bac+ 4/5 en Comptabilité, Finance - Banque, en Gestion ou d'un diplôme équivalent,
- Vous faites preuve de curiosité, d'enthousiasme et avez une capacité d'adaptation à des environnements de travail variés,

- Vous faites preuve d'un engouement certain pour le travail d'équipe, êtes proactif(e), avez un sens de l'analyse et êtes attentif(ve) à la qualité de service rendue aux clients,
- Vous avez de bonnes capacités commerciales,
- Vous avez un très bon niveau d'anglais...

-Vous souhaitez vous investir au sein d'un Cabinet de renommée internationale, faire éclore vos talents et « ré imaginer le possible »;

... alors, n'attendez plus, rejoignez notre équipe Global Compliance Services et vivez la « PwC experience », un Univers d'opportunités !

Merci de transmettre votre CV détaillé et actualisé accompagné d'une lettre de motivation en indiquant en objet du mail: Candidature Stage Comptable Social, à l'attention de la Responsable des Ressources Humaines aux adresses suivantes au plus tard le 04 novembre 2019:

par mail à : recrutement.cg@cg.pwc.com

Ou aux adresses suivantes:

Au 88, Avenue du Général de Gaulle, B.P 1306, Pointe-Noire,

Avenue Amilcar Cabral, Enceinte BCI (Siège) Bâtiment Annexe-1er étage, B.P 1140, Brazzaville. Congo (PricewaterhouseCoopers)

La sélection se fera sur CV, tests (psychotechniques, anglais, comptable...) et entretiens.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Ngakosso Mouanday Gladness Franchistelle, je désire être appelé désormais Koumous Mouanday Gladness Franchistelle

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

AVIS RELATIF A LA PROPRIETE DE L'IMMEUBLE

« LE BATACLAN »

Mme EBIANEBOUM Tatiana Estelle porte à la connaissance de tous que l'immeuble « LE BATACLAN », sis à Brazzaville, 64 et 66 rue Mbokos, dont elle est propriétaire pour l'avoir acquis suivant acte notarié dressé le 2 juillet 2015, n'est pas à vendre, et que toute tentative de vente et d'achat de l'immeuble donnera lieu à des poursuites pénales. Pour servir ce que de droit.

EBIANEBOUM Tatiana Estelle

IN MEMORIAM

26 octobre 1998-26 octobre 2019
Cela fait vingt-un (21) ans que le Seigneur arracha à l'affection des siens le patriarche Daniel Ebina. En ce jour de triste anniversaire, la famille Ebina prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Poussière tu es poussière tu retourneras. Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs. Une messe de 6h sera dite dans la paroisse Saint Michel de la base.



NÉCROLOGIE

Paul Anguima, ancien directeur de la Manufacture d'art et de l'artisanat congolais à la retraite, et Jean-Claude Ibara-Mbossa, directeur départemental du Livre et de la lecture publique de Brazzaville, informent le procureur de la République, André Gakala-Oko, MM. Florent Mbongo à Ipounou (district d'Ongogni), Gilbert Okouangui à Pointe-Noire, les familles Assalé, Ekiengué et Ongondo, parents amis et connaissances du décès de leur sœur et mère, Marie Ibara, survenu le 21 octobre 2019 à l'hôpital de référence de Talangai. La veillée mortuaire se tient au quartier Domaine, arrêt Terminus (lycée scientifique de Massengo). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



HAUT-KATANGA

Une menace récurrente de la paix relevée

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a noté, dans son analyse du 24 octobre, que des actes d'atteinte à la paix et la sécurité constatés dans la province ne peuvent qu'être une connivence avec des personnalités politiques et militaires qui agiraient en fonction des dividendes à tirer des dynamiques politiques nationales et provinciales.

L'organisation de défense des droits de l'homme s'est fondée sur des incursions à répétition des groupes armés dans la province du Haut-Katanga, dont celle du 11 octobre attribuée à des miliciens dits « Ba Kata-Katanga » (indépendantistes katangais) se réclamant du groupe armé du chef de guerre, Gédéon Kyungu Mutanga, qui avaient fait irruption dans la ville de Lubumbashi. Elle a relevé également la riposte de la police nationale congolaise (PNC) qui avait causé six morts par balles, du côté des miliciens, et trois blessés à la machette, du côté de la PNC.

L'IRDH a été ainsi amené à se poser un certain nombre de questions sur ces incursions et la corrélation qui pourrait exister entre la constance des actes des milices et la chaîne de commandement des services de renseignements militaires. Dans son analyse du 24 octobre, il note que la commission d'enquête instituée à cet effet avait révélé que ces miliciens portaient des effigies de Gédéon

Kyungu, ainsi que des cartes de membres du groupe dont ce dernier se réclame être le président, le Mouvement des indépendantistes révolutionnaires africains (MIRA). Faisant constater que ces derniers étaient cette année à leur troisième action causant mort d'hommes avec le même mode opératoire, l'IRDH s'interroge sur la passivité des chefs des services de renseignements militaires et de la PNC dont méthodes sont restées les mêmes.

Des versions qui se contredisent

Selon l'IRDH, trois explications seraient données aux faits liés à cette énième incursion des miliciens armés dans le Haut-Katanga. La première, celle du groupe de Gédéon Kyungu, qui prétend ne rien avoir avec l'incursion du 11 octobre, la deuxième, qui accuse ce chef de milice d'être de connivence avec des politiciens véreux et des autorités militaires afin d'entreprendre des actes attentatoires à la paix et la sécuri-

té dont ils tireraient, ensemble, des dividendes politiques, enfin, la troisième qui prétend que Gédéon Kyungu agirait de son propre chef, avec son mouvement politique, Mira.

Cherchant à savoir la vraie ou la plus plausible de ces versions des faits en les décortiquant, le rapport présenté par l'IRDH exclut les deux théories d'innocence et de manipulation du chef du Mira. « Car, Kyungu Gédéon est le seul commandant des troupes dont il a la connaissance d'effectifs et positionnement en brousse. Il a la latitude de leur donner des ordres, à distance, et ils les exécutent. Pour preuve, il les a invités, le 11 octobre 2019, à une fête d'anniversaire et ils sont venus, au risque de leurs vies ».

Aussi l'IRDH note-t-il qu'en sa qualité de chef du mouvement politique Mira, Kyungu Gédéon sait qu'il n'y a jamais eu de cadeau dans ce domaine. Par ailleurs, comme tout politicien, il nourrit l'ambition légitime personnelle de conquérir et exercer le pou-

voir public en 2023. « C'est pour ces motifs qu'il a fait de Mira une organisation politique structurée, avec une répartition de tâches claires. Son porte-parole contacte différentes autorités nationales et locales et donne des interviews aux journalistes, sur la situation de Mira », a précisé cette organisation, qui conclut que la province du Haut-Katanga est la mieux dotée de la République. Elle possède plus de moyens humains, logistiques, techniques et financiers pour ses services d'intelligence que toutes les autres provinces.

L'hypothèse la plus plausible, selon cette organisation, est que les incursions à répétition des miliciens dans la ville de Lubumbashi soient l'œuvre de Gédéon Kyungu Mutanga. « Ces actes d'atteinte à la paix et la sécurité de la province du Haut-Katanga ne peuvent qu'être une connivence avec des personnalités politiques et militaires qui agiraient, en fonction des dividendes à tirer des dyna-

miques politiques nationales et provinciales », se convainc-t-elle, recommandant au nouveau gouverneur du Haut-Katanga de solliciter urgemment, par l'entremise du ministère de l'Intérieur, l'appui du gouvernement central afin de renouveler les animateurs des services de renseignements militaires et la deuxième zone de défense pour permettre à la justice militaire d'approfondir les investigations sur les responsabilités pénales individuelles et des chefs hiérarchiques de ces incursions récurrentes.

L'IRDH souhaite que des organisations des droits de l'Homme et autres organismes de la société civile approfondissent la recherche et la documentation sur ces incursions sanglantes à répétition. Il suggère également que le Mira collabore avec les nouveaux animateurs de l'Etat, en mettant à leur disposition des informations pouvant lever l'équivoque sur l'accusation d'atteinte à la paix et la sécurité dans le Haut-Katanga.

Lucien Dianzenza

PRIX ANZISHA

Yannick Kimanuka lauréate de l'édition 2019

La jeune entrepreneure de 21 ans, originaire de la République démocratique du Congo, a remporté la distinction dotée de vingt-cinq mille dollars américains, le 22 octobre à Johannesburg, en Afrique du Sud, face à dix-neuf autres candidats. Cette année, vingt finalistes, originaires de seize pays, étaient en compétition.

Les finalistes étaient originaires du Zimbabwe, du Ghana, du Kenya, de l'Égypte, de la Somalie, de la Gambie, de la Tanzanie, de la République du Congo, de la RDC, de la Sierra Leone, de l'Ouganda, de la Zambie, de l'Afrique du Sud, du Nigeria, de l'Éthiopie et du Bénin.

Le Prix Anzisha est consacré aux jeunes entrepreneurs, âgés de 15 à 22 ans, qui ont développé et mis en œuvre des solutions innovantes face aux défis sociaux, ou qui ont initié des entreprises prospères au sein de leurs communautés. Fruit d'un partenariat entre l'African leadership foundation et la Mastercard foundation, ce prix vise à identifier, soutenir et célébrer les jeunes entrepreneurs africains dont les idées, les projets et les entreprises exploitent le pouvoir de redéfinir et de réinventer la trajectoire de croissance de l'Afrique.

Plus de cinq cents candidatures ont été enregistrées cette année. Bien que les candidats proviennent de divers secteurs, les entreprises agricoles ont soumis le plus grand nombre de candidatures.

Yannick Kimanuka, 21 ans, est la fondatrice du complexe scolaire Kim, une école maternelle et primaire qui vise à améliorer les performances scolaires des enfants dans sa communauté. Elle a grandi dans la province du Nord-Kivu. Élevée par une mère célibataire, elle a remarqué que les écoliers de sa région avaient un accès limité à une éducation de qualité. Ainsi, le complexe scolaire Kim a pour objectif de préparer les enfants à être compétitifs sur le plan inter-



national. Pour ce faire, il poursuit quatre objectifs prioritaires: fournir à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ; promouvoir la confiance en soi et le développement de chaque élève ; amener tous les élèves à s'approprier les connaissances et à acquérir les compétences qui les rendent utiles à la société ; préparer tous les élèves à être des citoyens responsables. Ce complexe scolaire a été approuvé par le ministère de l'éducation de la RDC. « Je suis très heureuse. Je ne peux pas le croire. Merci à l'équipe d'Anzisha et à mes collègues finalistes. Ce soir, non seulement je suis remplie

de joie, mais également d'espoir pour l'avenir de ce continent. Mes collègues entrepreneurs ont nourri mes passions et mes désirs pour un continent meilleur », a déclaré Yannick Kimanuka, lors de son discours de remerciement.

La République du Congo et le Kenya également à l'honneur

La deuxième place du concours est revenue à Osvaldo Rey Mokouma, 19 ans, de la République du Congo, fondateur d'AquagriTech, une entreprise qui valorise les biodéchets urbains. Il recevra quinze mille dollars américains. Un an après son

ouverture, AquagriTech a adopté la technologie d'une serre urbaine produisant du poisson, des fruits et des légumes frais et sains toute l'année. « Je veux dire aux jeunes entrepreneurs que l'Afrique a besoin de nous et que nous devons travailler dur pour voir le changement que nous souhaitons et postuler pour le prix Anzisha », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Cecil Chikezie, un entrepreneur kényan âgé de 22 ans et fondateur de la société Eco Makaa, a remporté la troisième place. Cette entreprise connecte les producteurs locaux de briquettes de combustible à des clients, en recrutant les pe-

tits producteurs de briquettes de la communauté. En tant que deuxième finaliste, il recevra douze mille cinq cents dollars américains. « C'est une expérience qui a changé ma vie et j'ai hâte de réaliser mon rêve d'améliorer la vie de mes pairs », a déclaré Cecil Chikezie.

Cette année, le forum du prix Anzisha a consacré une demi-journée à des ateliers qui ont notamment permis aux parties prenantes de repenser leur approche de l'entrepreneuriat des jeunes.

Les vingt finalistes ont participé à un camp d'entraînement de onze jours sur le campus de l'African leadership academy, où ils ont été encadrés par des experts du secteur pour leur permettre de gérer leurs entreprises avec succès. Ce camp d'entraînement, indique-t-on, favorise la création de synergies de collaboration entre les jeunes entrepreneurs et devrait se poursuivre après leur séjour à Johannesburg. Une fois de retour dans son pays, chaque finaliste recevra deux mille cinq cents dollars américains comme prix et rejoindra la prestigieuse bourse Anzisha. Le programme de bourses comprend huit possibilités personnalisées d'aider les boursiers à développer leur entreprise. Cette année, ce programme de bourses comprendra une nouvelle initiative de consultation et des projets de jumelage d'emplois visant à offrir des possibilités uniques à tous les boursiers. Les candidatures pour le prochain Prix Anzisha débiteront le 15 février 2020.

Patrick Ndongidi

PAIEMENT EN LIGNE

Les opérateurs économiques ponténégrins peuvent désormais utiliser l'e-pay Congo

La plate-forme électronique a été présentée, le 24 octobre à Pointe-Noire, par Guy Noël Ondongo, directeur du système d'information au ministère des Finances et du budget, accompagné des représentants de la société Airtel et de la Banque postale du Congo.

Une projection vidéo sur l'utilisation de l'e-pay Congo a été faite en vue de permettre aux participants de s'approprier ce nouveau mode de règlement en ligne de leurs droits et taxes à travers le portail e-Douanes, en utilisant les services d'Airtel Money ou le Netbanking de la Banque postale du Congo.

« E-pay est une solution de paiement électronique et moderne permettant aux opérateurs économiques et aux importateurs d'effectuer le paiement de toutes les opérations douanières de façon sécurisée, rapide



et facile. Deux modes de paiement existent sur cette plate-forme, notamment le paiement via Netbanking, une solution de la Banque

postale du Congo, et le paiement via Airtel Money, une solution d'Airtel Congo », a expliqué Guy Noël Ondongo, présentant la plate-forme,

Des participants à la présentation de la plate-forme e-pay Congo

son objectif et ses avantages.

E-pay Congo a été officiellement lancé, le 10 octobre à Brazzaville, par le ministère des Finances et du budget.

Elle représente la première plate-forme des paiements en ligne des droits et taxes en République du Congo et fait partie de la réforme des systèmes d'informations dans les régies financières, engagée par ce ministère en vue de mieux collecter et sécuriser les recettes publiques.

Les participants à sa présentation à Pointe-Noire ont fait part toutefois de leurs préoccupations portant sur les mesures de sécurité des transactions, les problèmes de connexion sur le réseau internet, le taux des transactions et autres.

Séverin Ibara

SANTÉ

La maladie de psoriasis peu connue des Congolais

La pathologie se manifeste par une inflammation de la peau qui se caractérise généralement par l'apparition d'épaisses plaques. Le 29 octobre de chaque année, les nations du monde sont appelées à lutter contre celle-ci par des actions d'hygiène générale.

Le psoriasis est le plus souvent confondu au zona, plus douloureux et caractérisé par des éruptions cutanées sur le thorax, le dos, les fesses, la nuque ou le visage. Le zona est une maladie infectieuse causée par le réveil du virus de la varicelle, alors que le psoriasis se manifeste par des plaques qui apparaissent à différents endroits du corps, généralement sur les coudes, les genoux, les aisselles et le cuir chevelu. La maladie crée des démangeaisons par endroits. Contrairement aux idées reçues, les spécialistes attestent que le psoriasis n'est jamais contagieux. Il n'y a pas de virus ni de bactérie du « pso ». Hormis d'autres causes très nombreuses, cette maladie est aussi génétique.

Parmi les causes connues, il y a, entre autres, le manque d'hygiène de vie, le stress et le traumatisme dû aux conflits ou autres problèmes psychologiques, la prise de médicaments non prescrits par le médecin, des fatigues excessives, des chocs émotionnels, une consommation excessive de tabac et de boissons alcoolisées. Ces inflammations provoquent des démangeaisons. Plus l'on se gratte, plus l'inflammation est importante et les démangeaisons persistent. D'où l'hydratation quotidienne de la peau avec une crème indiquée ou le lait corporel en massant légèrement.

Comment se traite la pathologie ?

Le psoriasis peut disparaître spontanément sans que l'on sache pourquoi ni comment. « Dans 80 % des cas, c'est une maladie bénigne, mais elle peut être problématique quand les plaques sont visibles et les patients en souffrent », notent les dermatologues. Le psoriasis gêne les relations socioprofessionnelles. Le traitement local de ses formes habituelles conseille, entre autres, des dermocorticoïdes, des produits à base d'analogues de la vitamine D3 et autres produits à application locale (topique), méthotrexate, acitrétine (dérivé de la synthèse de la vitamine A), ciclosporine et autres.

Soulignons que la Journée internationale de lutte contre cette pathologie vise à sensibiliser le public à cette maladie, afin qu'elle soit mieux connue et comprise, et aussi favoriser un mouvement d'entraide vis-à-vis des patients et de leur famille. En effet, le développement d'une dermatose est toujours perturbant car il instaure une sorte d'acharnement thérapeutique pour faire disparaître les lésions à tout prix, soit le patient refuse de communiquer et choisit l'isolement pour ne plus avoir à souffrir des regards et remarques. D'où les services de santé sont appelés à beaucoup communiquer sur cette maladie.

Faustin Akono

ASSISTANCE

Edith Vérone Dibas-Franck veut être un « colosse » d'amour et d'espérance pour les orphelins et veuves

Lors d'une interview réalisée le 24 octobre à Pointe-Noire, la présidente de la fondation pour orphelins et personnes démunies (Foped), Edith Vérone Dibas-Franck a dit avoir décidé de faire de sa mission en faveur des orphelins et des veuves sa raison de vie.

Edith Vérone Dibas-Franck constate que malgré les années qui passent, la situation des orphelins et des veuves reste inchangée. De nombreuses veuves continuent de subir des supplices à la suite de la mort de leurs maris; soit elles sont expulsées du domicile conjugal, soit elles sont privées des biens de leurs époux ou encore mariées de force à un autre membre de la famille.

Face à cette situation, Edith Vérone Dibas-Franck s'est donnée pour mission d'émanciper toutes les veuves face aux plus graves formes d'exploitation et de vexation découlant de leur situation, de préserver la dignité de la veuve tout en faisant respecter son droit. Rencontrée par Les Dépêches de Brazzaville, la présidente de la Foped a reconnu que la situation des veuves demeurerait de plus en plus alarmante. De ce fait, elle a demandé aux associations sœurs d'unir leur force et de travailler en symbiose, afin de redonner aux orphelins et aux veuves de l'espérance tout en établissant leur confiance.

Depuis plusieurs années, Edith Vérone Dibas-Franck instruit, à travers des rencontres, les femmes sur les dispositions juridiques contenues dans le code de la famille congolais et leurs droits, mais également sur plusieurs sujets de droit qui naissent du

veuvage, notamment l'héritage, le capital décès, la pension, le droit d'usufruit, le maintien sur le lieu conjugal, le deuil et bien d'autres. Aussi, elle vient en aide aux personnes fragiles, en difficulté, dans une grande diversité de situations. Chaque année, elle fait des dons de vivres et non vivres de première nécessité aux orphelins, aux personnes à mobilité réduite et de troisième âge et assure également la scolarité des enfants démunies, etc.

Pour de nombreuses personnes, Edith Vérone Dibas-Franck incarne une forme d'humanité très grande, une capacité d'accueil sans limite. Son amour pour autrui a conquis plus d'une personne, et en mars 2018, elle s'est vue élevée au rang de Chevalier aux côtés de bien d'autres femmes qui se sont distinguées dans différents domaines par leurs efforts et leurs actions.

Les distinctions honorifiques ont été décernées par le président de la République, grand maître des ordres nationaux, et les insignes distinctifs ont été remis par le Premier ministre, Clément Mouamba, qui avait patronné la cérémonie, en présence de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement.

Edith Vérone Dibas-Franck a l'avantage d'être diplômée d'études approfondies en droit



Edith Vérone Dibas-Franck

public, option droit interne, en 1994, à la Faculté de droit et des sciences politiques de Reims, en France. Elle a été doctorante en droit et est passée par l'École supérieure des assurances de Paris. Elle a suivi aussi plusieurs stages de perfectionnement au Havre (France), au Maroc et autres pays. Par ailleurs, Edith Vérone Dibas-Franck est cheffe de département contrats commerciaux de la société Ilogs.

Notons que la Foped a pour mission de venir en aide aux jeunes orphelins de 3 à 17 ans et enfants de parents démunis. Ses objectifs comprennent non seulement la satisfaction des besoins essentiels vitaux mais aussi l'implication totale des membres et des partenaires sociaux, tout en étant un point de référence pour les orphelins et autres démunis, où ils peuvent trouver les ressources appropriées à leur besoin.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo a encore mis le point dans la poubelle

Contre les Aiglons, les Stelliens n'ont pas réussi à mettre à la fois un terme à leur pénurie de victoires et des points qui dure depuis le démarrage de la compétition.

L'Etoile du Congo a concédé un match nul d'un but partout, le 23 octobre, au stade Alphonse-Massemba-Débat, face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) en match en retard de la troisième journée. Cette rencontre avait été décalée à cause des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations, l'Etoile du Congo ayant été le club le plus représentatif en équipe nationale avec plus de dix joueurs convoqués. Mais avec les meilleurs joueurs du moment dont ils disposent, les vert et jaune peinent à lancer leur saison. C'est tout le paradoxe.

Les Stelliens, faut-il le rappeler, sont la lanterne rouge du championnat avec zéro point, pour la simple raison qu'ils ont continué, jusqu'au terme de ce match, à payer les conséquences des actes posés par leurs supporters lors de la rencontre de la première journée contre Patronage Sainte-Anne.

Le match s'était pourtant soldé sur un score de parité 1-1, mais sur le papier, l'Etoile du Congo était obligée de perdre ce point parce qu'elle avait finalement perdu le match par forfait. « L'Etoile du Congo perd le match par forfait et aura un point de perdu sur le classement général », disait l'avis d'homologation. Raison pour laquelle, le point de ce match nul contre le Cara n'est plus comptabilisé. Mais sur le déroulement du match, l'Etoile du Congo peut nourrir à la fois des regrets tout comme se satisfaire de ce nul.

Après une entame totalement réussie, les Stelliens ouvraient le score à la 15e mn, grâce à Mignon Etou Mbon, reprenant victorieusement de la tête le centre de Dorvel Dibekou. Mais à la 25e, sur une erreur individuelle, les poulains de Cédric Nanitelamio ont perdu cet avantage, quand Chandrel Massanga Matondo a remis les deux équipes à égalité. L'Etoile du Congo va ensuite jouer toute la moitié de la seconde mi-temps en infériorité numérique. Rozal Varel a été expulsé pour cumul de cartons. Les Stelliens ont réussi à contrer la pression des Aiglons. Ce qui est étonnant, ce sont eux, d'ailleurs, qui sont passés près d'une victoire contre Matheus Botamba qui a manqué de réalisme sur sa frappe à la 87e mn, échouant sur le poteau...

Un déplacement décisif

L'Etoile du Congo devrait patienter pour ouvrir son compteur à point. Et le déplacement de Pointe-Noire, ce dimanche contre Nico-Nicoyé, s'annonce décisif. « On gère les matches les uns contre les autres et après, on peut penser être en mauvaise posture, puis se relever après. Nous devons nous préparer pour aller à Pointe-Noire livrer un match au cours duquel, nous allons nous montrer dignes sur le terrain en bataillant pour la victoire dans l'attitude de jeu et l'engagement. Il faut faire mieux », a souligné Cédric Nanitelamio, le coach de la formation stellienne. Son équipe n'est pas la seule per-



Le but de Mignon Etou Mbon sur cette action n'a pas suffi à l'Etoile du Congo/Adia

dante de ce match. Les Aiglons aussi. Le Cara se classe actuellement quatrième avec sept points, distancé de deux points par V Club Mokanda qui caracole seul en tête avec neuf points.

« Ce n'est pas un championnat que nous jouons contre V Club. Pour l'heure, on essaie de jouer match après match, tout en sachant que chaque rencontre vaut trois points. J'avais dit que le Cara était une équipe en reconstruction, par rapport à celle de la saison dernière qui a été démontée. Nous essayons de jauger ces jeunes après chaque match », a expliqué Jean Eloi Mankou, l'entraîneur de Cara.

Pour lui, le prochain match de dimanche contre les Diables noirs, comptant pour la clôture de la qua-

trième journée, sera aussi déterminant que celui contre l'Etoile du Congo. « C'est une autre paire de manches. Le Cara a joué contre l'Etoile du Congo. Maintenant, nous pensons aux Diables noirs. Nous allons nous atteler à préparer ce match même si devant nous, nous n'avons que trois jours pour le faire », a-t-il déclaré. Notons que les Diables noirs ont joué leur match de la troisième journée, le 20 octobre, contre Patronage Sainte-Anne (0-2)

Le programme de la quatrième journée

Samedi 26 octobre, Patronage joue contre Interclub. Le 27 octobre, le Racing club de Brazzaville (RCB) accueille V Club, puis le Cara sera aux prises aux Diables noirs. A Pointe-

Noire, l'AS Cheminots accueille Tongo FC avant Nico-Nicoyé-Etoile du Congo. A Dolisie, l'AC Léopards va se mesurer à la Jeunesse sportive de Talangai (JST), puis à Owando, l'AS Otho recevra le FC Kondzo.

Le classement issu de la troisième journée

1-V Club (neuf points) ; 2- JST (sept points+6); 3- Patronage (sept points+5); 4-Cara (sept points+3); 5-AS Otho (cinq points), 6-AC Léopards (quatre points+1); 7- Diables noirs (quatre points+0); 8-Nico-Nicoyé (quatre points+0); 9-FC Kondzo (quatre points-1); 10- Interclub (trois points), 11- Tongo FC (un point-2); 12-RCB (un point-4), 13-AS Cheminots (un point-5) et 14-Etoile du Congo (zéro point).

James Golden Eloué

PARUTION

Giscard Kevin Dessinga publie «L'athéisme est un humanisme»

Le énième ouvrage de l'écrivain congolais est un court essai de cinquante-deux pages, publié aux éditions Connaissances et Savoirs. Il explore les prises de position de Feuerbach, Marx, Nietzsche, Freud et Sartre, tout en essayant de répondre aux différentes questions posées.

Lenjeu du livre est de montrer qu'au-delà de la « présomption fatale » où l'homme s'est érigé en absolu terrestre, le faillibilisme poppérien, en apprenant que la science, activité humaine la plus rationnelle, est faillible parce qu'humaine, historique et donc contingente, fait une espèce de reconquête intellectuelle et rationnelle de l'idée chrétienne de contingence humaine.

Comme l'indique la quatrième de couverture du livre, du point de vue épistémologique et psychologique, voire sociologique et éthique, quel est le sens du combat des athées ? Contre qui, pour qui se battent-ils ? Et pourquoi s'en prendre à Dieu, quelles en sont les raisons explicatives et justificatives ? S'agit-il du refus de Dieu ou de la passion pour l'homme ?

Pour Giscard Kevin Dessinga, elles sont nombreuses les raisons du refus de Dieu et de sa désacralisation et ce, des plus antiques aux plus modernes. Moralement impossible et de trop, scientifiquement inutile, humainement intolérable, psychologiquement déranger et métaphysiquement superflu, voilà qui condamne

Dieu dans les archives de l'histoire. Que reste-t-il ? L'homme. Un homme sûr de soi et maître absolu de son histoire ?

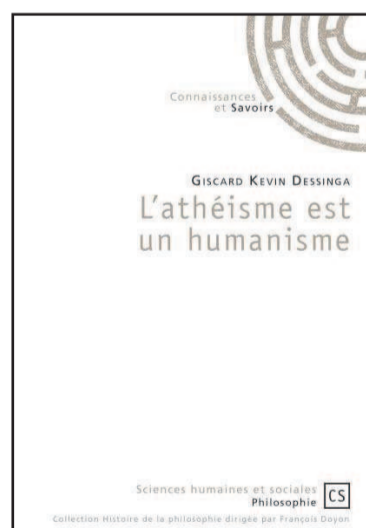
En effet, à partir de la première moitié du XIXème siècle et surtout au début du XXe siècle, des esprits libres comme Feuerbach, Nietzsche ainsi que les mouvements de pensée et les doctrines telles que l'idéalisme, le positivisme, le marxisme, la psychanalyse, le néopositivisme viennois, l'existentialisme sous sa version athée... cartonnaient en philosophie et avaient la faveur non seulement des intellectuels, mais aussi et surtout des masses et de la jeunesse. Ces mouvements avaient, entre autres, en commun, la conviction et la prétention selon laquelle « homo homini deus est » et la certitude que la science était l'unique instance capable de résoudre les questions ultimes de l'existence humaine. Pour eux, un savoir absolu est un homme absolu. Et l'homme absolu s'auto suffit et peut faire, de facto, abstraction d'un quelconque sauveur auquel il n'a pas besoin.

Aussi, écrit l'auteur, « nous voulons signifier que toute tentative



d'auto libération de l'homme par l'homme se soldera par un échec. Il s'agit ici d'une vérité historique. Dans un premier moment, nous allons présenter, en passant, certaines des tentatives les plus significatives et en vue de la désacralisation de l'absolu et par ricochet de la divinisation de l'homme, ensuite les lignes de force du faillibilisme poppérien et enfin montrer comment le faillibilisme est un antidote à toute prétention absolutiste et dogmatique. »

L'ouvrage est constitué de sept chapitres aux titres énigmatiques qui sont en réalité de véritables programmes de vie. Il s'agit de :



Au royaume des ombres ; L'humanisme anthropologique de Ludwig Feuerbach ; L'humanisme économique et sociologique de Karl Marx ; L'humanisme psychologique de Sigmund Freud ; L'humanisme vitaliste et vital de Nietzsche ; L'humanisme scientifico-sociologique d'Auguste Comte ; Le néopositivisme viennois et l'antimétaphysique de principe et de fait ; et L'athéisme est un humanisme ou Jean-Paul Sartre et l'homme créateur de son essence. Pourquoi « l'homme ou Dieu » et non pas « l'homme et Dieu » ? Le vrai combat des athées, se-

lon l'auteur, est la liberté et la libération, ajoutant que c'est toujours au nom d'une certaine idée de l'homme que Dieu est exclu. Si Dieu existe, l'homme sera un éternel aspirant du ciel et jamais un citoyen de la terre, estime Nietzsche. Si Dieu existe, l'homme ne sera jamais libre et tentera pour l'éternité l'impossible conjugaison en-soi - pour-soi, à en croire Sartre.

Franciscain, docteur en philosophie, maître-assistant (Cames), enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, au Grand séminaire interdiocésain de Brazzaville et aux Instituts des sciences religieuses « Foyer Abraham » et « Emmaüs », Giscard Kevin Dessinga, originaire du Congo Brazzaville, est auteur et coauteur d'une vingtaine d'ouvrages dont «La révolution du bon sens» (2014), «La fin des certitudes» (2015), «Karl Popper ou le rationaliste pluraliste» (2017), «La responsabilité du temps perdu» (2018), «Eloge de la dissidence» (2018), «Penser l'humain aujourd'hui» (2018) et «Introduction à la philosophie contemporaine» (2019).

Bruno Okokana